

UmiVitalité

CAFÉS | HÔTELS | RESTAURANTS | TRAITEURS | SAISONNIERS | DISCOTHÈQUES | BOWLINGS | THALASSOS

PAR SALARIÉ(E)
46,37€*
PAR MOIS

Une couverture santé adaptée à vos métiers



Facile et rapide

Couverture complète

Remboursements express

Assistance 24h/24

*1,20% du plafond mensuel de la sécurité sociale (PMSS), par mois et par salarié(e) affilié(e) au régime général. Le montant minimum pris en charge par l'entreprise est de 50 % soit 23,19€ par salarié(e) et par mois.

COLONNA

NOTRE OFFRE SANTÉ ET PRÉVOYANCE COLLECTIVE CHRD

Pour les TPE-PME du secteur HCR entre 1 et 100 salariés et conformes à la CCN HCR.



SANTÉ



Une offre avec des garanties adaptées aux besoins de vos salariés.

REMBOURSEMENTS AMÉLIORÉS SUR CERTAINS POSTES

par rapport aux minimas conventionnels

PLUSIEURS STRUCTURES DE COTISATION AU CHOIX

Isolé/Duo/Famille, Isolé/Famille, Uniforme

UNE ADHÉSION DIGITALE, SIMPLE ET RAPIDE

Affiliation immédiate des salariés

UNE BASE OBLIGATOIRE CONFORME A VOS OBLIGATIONS ET 3 SURCOMPLÉMENTAIRES POUR VOS SALARIÉS

Vous souscrivez la base obligatoire pour vos salariés (**base obligatoire**). Vos salariés peuvent souscrire une **option facultative** pour améliorer leurs garanties et celles de leurs ayants-droit.

À partir de
46,37 €
par mois*

EMPLOYEUR	SALARIES		
Niveau 1 - Base -	Niveau 2 - Option -	Niveau 3 - Option -	Niveau 4 - Option -
A partir de 46,37€ par mois	A partir de 8,11€ par mois	A partir de 25,50€ par mois	A partir de 39,80€ par mois
50% BR Jusqu'à 13,25€	100% BR jusqu'à 26,50€	200% BR Jusqu'à 53€	250% BR jusqu'à 66,25€
Jusqu'à 250% BR	Jusqu'à 310% BR	Jusqu'à 410% BR	Jusqu'à 410% BR
300€/an	300€/an	300€/an	300€/an
300% BR Jusqu'à 360€	320% BR Jusqu'à 384€	320% BR Jusqu'à 384€	350% BR Jusqu'à 420€
prise en charge intégrale	prise en charge intégrale	prise en charge intégrale	prise en charge intégrale
400€/oreille (+ 65%)	500€/oreille (+ 65%)	600€/oreille (+ 65%)	700€/oreille (+ 65%)
✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓

Consultations spécialistes
Honoraires en cas d'hospitalisation
Médecine douce
Prothèses dentaires (remboursées par la SS - panier libre)
Equipement optique 100% santé
Aides auditives
Prise en charge de certains actes non remboursés par la SS
Conforme à votre CCN
Conforme 100% Santé

* Tarif 2024 donné à titre indicatif pour un salarié seul, relevant du régime général.

BR = base de remboursement.

À noter : les montants exprimés en euros correspondent au montant maximum pouvant être versé par COLONNA.

SERVICES

Une offre avec des services adaptés aux besoins de vos salariés.



Le réseau de soin xxx

- ❖ Un **réseau de professionnels** de santé qualifiés présents **partout sur le territoire**
- ❖ Des **économies** et une réduction du reste à charge grâce à des **tarifs négociés** dans des domaines très demandés : **Optique, Dentaire, Audio**
 - Jusqu'à 40% d'économie sur les verres et 25% sur les montures
 - 50% des actes du Panier Libre des soins dentaires à tarifs négociés
 - Jusqu'à 15% d'économie sur les aides auditives
- ❖ De nombreux **services**, pour les salariés et leur famille : opticien à domicile, prise de rendez-vous rapide chez un ophtalmologiste partenaire,...



Des services d'assistance accessibles
24/24, 7/7

Services en cas :

- ❖ **D'hospitalisation et d'immobilisation à domicile** : aide-ménagère, garde des enfants, prise en charge des ascendants...
- ❖ **De chirurgie ambulatoire** : prise en charge du transport aller-retour, livraison des courses et des médicaments...
- ❖ **De maternité** : informations médicales liées à la naissance, garde des enfants, prise en charge des ascendants...
- ❖ **De chimiothérapie** : aide à domicile ou auxiliaire de vie, garde des enfants ou venue d'un proche...



La téléconsultation médicale
7J/7 de 6h à 23h

- ❖ Vidéo-consultation médicale
 - **sans rendez-vous** avec un médecin généraliste inscrit à l'Ordre des Médecins (sur téléphone, sur ordinateur)
 - **prise en charge rapide** grâce à plus de 350 praticiens quotidiennement mobilisés
 - **Ordonnance** délivrée en ligne
- ❖ Une prise en charge avec **application du tiers payant** lors de la consultation et **remboursement selon les règles de l'Assurance Maladie**
- ❖ Les **conseils d'une équipe médicale** pour aider les assurés dans les maladies les plus courantes en fonction de leurs symptômes



L'humain et la technologie aux services
de vos yeux

C'EVIDENTIA l'opticien 2.0 :

un acteur optique phygital qui met à disposition des assurés une application « tout-en-un » permettant de consulter un opticien en visio, de tester sa vision, d'essayer ses lunettes en ligne, les faire réaliser et livrer.



L'accès aux centres de santé de la
mutualité française

Accès à l'ensemble des 2927 centres de santé de la Mutualité Française pour un reste à charge 0 pour le salarié

- Respect des tarifs fixés par la Sécurité sociale sans dépassements d'honoraires (secteur 1).
- Pratique systématique du tiers payant sur la part de la Sécurité sociale.
- Lutte contre les dépassements d'honoraires, facturés à titre exceptionnel pour limiter les dépenses restant à la charge des familles.

UNE GESTION DE QUALITE COLONNA, BASÉE EN France

Nos équipes vous accompagnent au quotidien pour gérer vos dossiers frais de santé et prévoyance, et mettent tout en œuvre pour vous faciliter la vie et celle de votre famille.

Nous faisons continuellement évoluer nos services, essentiels à votre équilibre personnel et familial.

Nos process et nos outils garantissent une qualité de gestion optimale, reconnue ISO 9001-2015.



Une qualité de
gestion reconnue
- ISO 9001 - 2015



PRÉVOYANCE

Une offre prévoyance complète avec des garanties modulables**

+ Une couverture renforcée

Niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

En cas décès

- Capital décès toutes causes
- Capital décès accidentel
- Double effet

150% TAB

250% TAB

355% TAB

150% TAB

250% TAB

355% TAB

150% TAB

250% TAB

355% TAB

+ rente éducation, rente de conjoint temporaire substitutive, garantie handicap, allocation obsèques

En cas d'incapacité**

- Franchise
- Montant des indemnités
- Option franchise

90 jours continus d'arrêt de travail 70%

TAB

75% TAB

80% TAB

30 jours continus d'arrêt de travail

En cas d'invalidité**

- Rente 1^{ère} catégorie
- Rente 2^{ème} et 3^{ème} catégorie

45% TAB

70% TAB

70% TAB

80% TAB

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

- Niveau 1 : Aucune formalité médicale
- Niveau 2 & 3 et option : Aucune formalité médicale pour les collèges supérieurs à 6 salariés
- Garanties conformes 1,50% CADRES***

TAB =

Tranche A : salaire annuel brut limité au plafond de la Sécurité Sociale.
Tranche B : salaire annuel brut au-delà de 11 fois le plafond de la Sécurité sociale et 4 fois compris du plafond de la Sécurité Sociale.

Offre éligible à la déduction fiscale des cotisations et à l'exonération des charges sociales

** Garanties sous déduction des prestations de la Sécurité Sociale

*** 2 niveaux qui répondent à l'obligation de l'employeur de cotiser à hauteur de 1,50% de la tranche A pour les cadres

DES OUTILS DIGITAUX

L'ESPACE ENTREPRISE DÉDIÉ

Un espace en ligne personnel qui vous est dédié pour faciliter votre liaison avec Colonna et gérer vos contrats.

Il ouvre l'accès à de nombreux services :

- la gestion du profil de l'entreprise et des données des salariés (affiliations, départs, portabilité...)
- l'équipe d'experts dédiée DSN
- la déclaration des arrêts de travail en ligne

Rendez-vous sur : <https://entreprise.colonnapartners.fr/ene>



L'ESPACE ET L'APPLICATION ASSURÉS

Les salariés assurés profitent des services sur l'espace qui leur est réservé et l'application Colonna, accessible sur les stores Android et Apple.

Des fonctionnalités essentielles pour des salariés, toujours plus connectés !

- Suivi des remboursements
- Téléchargement de la carte de Tiers Payant
- Géolocalisation des professionnels de santé partenaires

Démarches disponibles, 24h/24 et 7j/7 !



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Rendez-vous sur : <https://assure.colonnapartners.fr/ase>

CONTACTS